

Relever les défis des études postsecondaires : Stratégies à l'intention des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme



Jason Manett et Kevin P. Stoddart, Octobre 2012

Les étudiants ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) peuvent trouver leurs années d'études postsecondaires à la fois enrichissantes et exigeantes. Les défis des études postsecondaires sont généralement plus grands pour eux en raison des différences entre l'école secondaire et les collèges et universités sur les plans scolaire et bureaucratique, et en ce qui a trait au mode de vie et au soutien dont ils ont besoin.

Au niveau postsecondaire, les étudiants ayant un TSA devraient pouvoir « prendre leurs études en main », et les membres des familles s'impliquer moins activement qu'au cours des années antérieures. De par la loi, l'établissement d'enseignement est tenu de les considérer comme des adultes; le personnel du collège ou de l'université doit donc obtenir leur autorisation écrite pour communiquer avec leurs parents. Les étudiants ont la responsabilité de se renseigner sur les dates de remise de leurs travaux et les dates d'examens, de s'acquitter des tâches qui leur ont été confiées, d'évaluer s'ils ont besoin d'aide ou de soutien et de prendre les dispositions nécessaires pour l'obtenir. À l'occasion, les professeurs et les formateurs acceptent de fournir un soutien individuel, mais ils sont très occupés et ne prennent pas toujours le temps de renseigner les étudiants sur les services d'aide disponibles, même si ces derniers n'obtiennent pas de bons résultats.

Pour bénéficier de mesures d'adaptation et de soutien scolaires, il faut conclure des ententes à l'avance avec les établissements d'enseignement postsecondaire. Ces mesures consistent notamment à inscrire les étudiants concernés auprès du bureau des Services aux personnes handicapées*, à prendre rendez-vous avec des conseillers auprès des personnes handicapées et à s'inscrire au programme leur permettant de passer leurs examens écrits en bénéficiant de mesures d'adaptation particulières. Les soutiens disponibles sont souvent décentralisés, ce qui signifie que les étudiants doivent habituellement se rendre à de nombreux bureaux ou endroits différents pour obtenir l'aide dont ils ont besoin sur le campus.

Les défis des études postsecondaires

Les défis liés au maintien de nouvelles routines quotidiennes :

La transition aux études postsecondaires comporte de multiples changements. Certains étudiants doivent vivre loin de chez eux ou déménager dans une nouvelle ville. Selon leur condition de vie, les étudiants doivent parfois assumer de nouvelles responsabilités comme celles de gérer leur argent, d'organiser leur transport, de préparer leurs repas et de s'acquitter de tâches ménagères telles que le ménage et le lavage. Lors de leur passage aux études postsecondaires, ils sont presque tous assujettis à d'importants changements de routine, notamment en ce qui concerne l'organisation des jours et des semaines de classe en fonction du calendrier scolaire et le choix du moment pour effectuer leurs travaux et d'autres tâches. Les établissements d'enseignement collégial et universitaire ont une structure moins rigide que les écoles secondaires, ce qui signifie que les étudiants doivent plus souvent planifier eux-mêmes leur emploi du temps et prendre des initiatives.

Les défis de nature scolaire :

Parfois, ce qui est intéressant ou important pour les personnes ayant un TSA diffère de ce qui est intéressant ou important pour d'autres. Résultat, de nombreux étudiants autistes ont de la difficulté à interpréter les attentes relatives aux travaux scolaires. Ils peuvent donc avoir besoin de tuteurs pour les aider à comprendre les directives d'un professeur ou d'un formateur quant au choix des sujets à traiter, à déterminer le niveau de détails à inclure dans les différentes sections de leur travail et quelles informations sont les plus importantes.

Les défis liés au comportement et à la communication :

Il existe de nombreuses « règles non écrites » en ce qui a trait à la conduite en classe. Les étudiants ayant un TSA ont parfois beaucoup de difficulté à savoir ce qu'est le comportement approprié. Voici quelques exemples de comportements inadéquats en classe : poser trop de questions, répondre aux questions purement rhétoriques (questions qui n'exigent pas de réponse), répondre en donnant trop de détails, avoir tendance à s'écarter du sujet et parler trop ou trop peu durant les séances de tutorat. Le travail en groupe peut aussi être tout un défi. Les étudiants ayant un TSA ont parfois beaucoup de mal à saisir des notions telles que le tour de parole, la division des tâches et l'intégration des éléments du travail. Les laboratoires sont des installations complexes qui obligent leurs utilisateurs à traiter des instructions relatives aux nouvelles tâches, à effectuer des transitions entre

les postes de travail, à accomplir des tâches de motricité fine et à coordonner le travail avec d'autres étudiants – souvent à l'intérieur de délais serrés. Tout cela peut être très difficile pour les étudiants ayant un TSA en raison de leurs façons différentes d'établir des relations sociales, de communiquer, de ressentir les choses et de traiter l'information. Au niveau postsecondaire, les étudiants ayant un TSA ont souvent de la difficulté à écrire et à parler aux professeurs et formateurs, aux membres du personnel administratif et au personnel du bureau des Services aux personnes handicapées. Il leur est particulièrement difficile de déterminer s'ils ont besoin d'aide et d'expliquer la nature de cette aide.

Les défis liés aux relations sociales :

Les étudiants ayant un TSA ont généralement des intérêts uniques et intenses qui diffèrent de ceux de leurs pairs. De plus, leur style de communication est souvent différent. À leur entrée dans un établissement d'études postsecondaires, bon nombre d'entre eux ont une moins grande expérience des relations amicales et romantiques et de la participation à des activités sociales. Ils peuvent donc avoir beaucoup de difficulté à interagir avec leurs confrères ou consœurs de classe dans la mesure où le milieu des études supérieures a habituellement des attentes élevées sur les plans de l'engagement social et de la sexualité.

Les défis d'ordre organisationnel et décisionnel :

Bon nombre d'étudiants ayant un TSA ont de la difficulté à prendre des décisions concernant leur charge de cours, leur choix de programme, la poursuite ou l'abandon d'un cours lorsque leurs notes sont faibles, l'opportunité de demander de l'aide, la nature de l'aide dont ils ont besoin et le moment propice pour formuler cette demande. Cette difficulté est en lien avec celle d'imaginer les résultats possibles, avec les problèmes généraux de communication interpersonnelle, avec l'anxiété ressentie et avec la pression exercée sur eux pour qu'ils prennent des décisions en temps utile.

Stratégies pour réussir ses études postsecondaires

Participer à des programmes de transition, à des séances de mentorat et aux activités d'un groupe social :

Les programmes de transition qui s'adressent à l'ensemble du corps étudiant ainsi que ceux destinés aux élèves handicapés sont des plus utiles. Ils fournissent des occasions de rencontrer d'autres élèves, des membres du personnel de soutien – et de se familiariser avec le rôle de chacun – d'apprendre à connaître

l'établissement (c.-à-d. ses façons de procéder, les activités des différents bureaux et l'emplacement des choses). Ils permettent aussi d'en apprendre davantage sur les différences entre les études secondaires et les études postsecondaires, sur les résultats scolaires escomptés et sur les mesures d'adaptation qui pourraient être disponibles. Les programmes de transition aident également les élèves à prévoir les problèmes possibles et des façons de les résoudre, à découvrir des sources de soutien social, tels que des groupes d'entraide et des programmes de mentorat, et à évaluer de manière réaliste s'ils sont prêts à entreprendre des études postsecondaires.

Certains établissements d'enseignement postsecondaire ont des groupes sociaux destinés spécifiquement aux élèves ayant un TSA. Ces groupes permettent aux élèves qui ont des intérêts et des styles de communication semblables, et souvent des antécédents et des défis de même type, de se rencontrer. Ces similitudes sont la base des amitiés et peuvent favoriser le soutien informel, les échanges d'informations et l'élaboration de stratégies.

Les établissements d'enseignement postsecondaire offrent souvent des programmes de mentorat pour l'ensemble du corps étudiant. Certains collèges et universités ont aussi des programmes de mentorat à l'intention des élèves qui entreprennent leur première année d'étude et qui sont inscrits au bureau des Services aux personnes handicapées. Les objectifs de tels programmes sont de faciliter l'intégration des élèves dans la communauté collégiale ou universitaire, de les aider à se familiariser avec les services disponibles et à utiliser les services offerts par le bureau des Services aux personnes handicapées. Les mentors sont généralement des finissants, formés par le bureau des Services aux personnes handicapées, qui font preuve de leadership et de sensibilité aux difficultés des personnes ayant des besoins particuliers. Les programmes de mentorat efficaces comprennent habituellement des rencontres individuelles hebdomadaires ainsi que des événements de groupe supplémentaires tout au long de l'année.

S'inscrire au bureau des Services aux personnes handicapées afin de prévoir à l'avance des mesures d'accompagnement et maintenir un contact régulier avec celui-ci : Tous les collèges et universités de l'Ontario possèdent un bureau des Services aux personnes handicapées, doté de conseillers en services pour personnes handicapées, de stratèges en apprentissage et de technologues en appareils fonctionnels; ce bureau a la responsabilité d'offrir des mesures d'adaptation scolaire aux étudiants dont les handicaps sont certifiés. Le bureau des Services aux personnes handicapées négocie des mesures d'adaptation pour les tests et les examens, offre des services de prise de notes et, s'il y a lieu, dirige les étudiants vers les services de soutien scolaire (c.-à-d. les stratèges en apprentissage). Selon les besoins des étudiants et en fonction de la documentation fournie, le bureau des Services aux personnes handicapées peut communiquer

avec les professeurs afin de solliciter un délai pour la remise de travaux, obtenir des précisions sur les règles ou les attentes relatives aux laboratoires, aux cours et aux séances de tutorat, et aider à résoudre les problèmes au fur et à mesure qu'ils se posent. En s'appuyant sur les documents reçus et sur les résultats de la rencontre entre l'étudiant et le conseiller en services pour personnes handicapées, le personnel du bureau a parfois la possibilité de présenter des demandes de financement pour des services de tutorat, de coaching et d'orientation ainsi que pour des ordinateurs et des logiciels adaptés.

Il est recommandé de présenter une demande de prêt au titre du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO), car l'admissibilité à la Bourse d'études pour personnes handicapées (BEPH) est subordonnée à l'admissibilité au RAFEO. Suivant l'établissement d'enseignement, d'autres possibilités de financement sont parfois disponibles pour fournir des services et des équipements de soutien aux étudiants aux prises avec des handicaps.

Dans la mesure du possible, il est préférable de prendre un premier rendez-vous avec le bureau des Services aux personnes handicapées au moins un ou deux mois avant le début de la session, de façon à pouvoir planifier à l'avance les services et les soutiens qui seront accordés. Il est également recommandé d'effectuer une recherche sur le site Web du bureau des Services aux personnes handicapées, de l'établissement d'enseignement, pour obtenir de l'information sur les soutiens et services offerts ainsi que sur les documents à présenter pour certifier l'existence d'un handicap.

Planifier un soutien pour la communication liée aux études et avec l'établissement d'enseignement :

Parce qu'ils éprouvent des problèmes de communication et de coordination des points de vue, les étudiants ayant un TSA ont parfois intérêt à obtenir de l'aide pour communiquer avec l'établissement ou les bureaux financiers, le corps professoral, les bureaux du registraire et autres départements sur le campus. Cette aide peut consister à réviser les ébauches de courriels avant leur envoi, à parler à quelqu'un de l'information recherchée ou de la difficulté à faire des plans, ou à confirmer la formulation de courriels ou le contenu et la forme des appels téléphonique et des conversations en personne. Les parents, les autres étudiants ou étudiantes, le personnel du bureau des Services aux personnes handicapées, les centres de rédaction et les stratèges en apprentissage sont autant de sources possibles de soutien à cet égard. Compte tenu de la nature des exigences du programme d'études auxquelles font face les étudiants ayant un TSA, bon nombre d'entre eux peuvent avoir besoin d'aide pour les communications liées à leurs études. Voici quelques suggestions :

- Planifier les travaux avec l'aide de tuteurs et de stratèges en apprentissage pour s'assurer que l'étudiant interprète correctement les attentes et dispose d'un bon plan de travail.
- Apporter les ébauches de travaux aux stratèges en apprentissage, aux tuteurs et aux centres de rédaction.
- Réviser les travaux corrigés avec des stratèges en apprentissage, des tuteurs, des professeurs ou leurs assistants dont les commentaires sont susceptibles de susciter des améliorations.

S'organiser pour avoir une charge de cours gérable :

Certains étudiants ont la capacité de gérer une pleine charge de cours. Mais les personnes ayant un TSA prennent souvent plus de temps pour réaliser leurs travaux en raison de leurs difficultés scolaires et de leurs problèmes d'interprétation. En ayant une charge de cours raisonnable, ces personnes disposent d'une plus longue période pour s'adapter aux études postsecondaires, obtenir les soutiens dont elles ont besoin, participer à des activités sociales et satisfaire aux exigences de leur collège ou de leur université. Pour la plupart des programmes, elles sont autorisées à faire des études à temps partiel, surtout si des dispositions à cet effet ont été prises à l'avance.

*Chaque établissement d'enseignement postsecondaire a son propre nom pour les « Services aux personnes handicapées ». Parmi les autres noms possibles sont « Service d'accès » et « Services aux élèves ayant des besoins particuliers ».

Au sujet des auteurs

Jason Manett, candidat au doctorat, est mentor et instructeur en dynamique de la vie au Redpath Centre et conseiller en services pour les personnes handicapées aux Services d'accessibilité, de l'Université de Toronto (Campus St. George). Il est également candidat au doctorat en développement humain et en psychologie appliquée à l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, à l'Université de Toronto. Il a oeuvré pendant 15 ans auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes ayant des difficultés d'apprentissage, des troubles d'hyperactivité avec déficit de l'attention et des troubles du spectre de l'autisme.

Kevin P. Stoddart, Ph. D, est directeur du Redpath Centre (Toronto et London, Ontario) et professeur adjoint à la faculté de travail social Factor-Inwentash, de

l'Université de Toronto. Il a travaillé dans les domaines des troubles du spectre de l'autisme, des troubles du développement et de la santé mentale des enfants et des adultes. Au cours des 20 dernières années, il a orienté sa pratique clinique vers les enfants, les jeunes et les adultes ayant reçu un diagnostic de syndrome d'Asperger et ceux souffrant de troubles comorbides d'intégration sociale et de santé mentale.

Note : Dans ce document, l'utilisation du genre masculin vise seulement à faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

AVERTISSEMENT : Ce document reflète les opinions de l'auteur. L'intention d'Autisme Ontario est d'informer et d'éduquer. Toute situation est unique et nous espérons que cette information sera utile; elle doit cependant être utilisée en tenant compte de considérations plus générales relatives à chaque personne. Pour obtenir l'autorisation d'utiliser les documents publiés sur le site Base de connaissances à d'autres fins que pour votre usage personnel, veuillez communiquer avec Autisme Ontario par courriel à l'adresse info@autismontario.com ou par téléphone au 416 246 9592. © 2020 Autism Ontario 416.246.9592 www.autismontario.com